

# Stage S4

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3,0
- > Niveau d'étude : BAC +1
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L4LP11P

## Présentation

---

Au deuxième semestre de L2, les étudiants effectuent leur 4<sup>ème</sup> période de stage en école. Au cours de ce **stage filé**, ils bénéficient d'une semaine de **stage massé** afin de découvrir la vie de classe sur une semaine complète. Pendant toute la durée du **stage filé-massé**, les étudiants sont en **situation d'observation**. Dans le cas où la situation d'enseignement est propice, ils peuvent aider les élèves, participer aux activités pédagogiques, initier des activités, etc. en accord avec le maître d'accueil. Au S4, le stage se déroule de début janvier jusqu'aux congés d'hiver (7 semaines).

L'accompagnement et le suivi des étudiants en immersion professionnelle est assuré par des tuteurs : professeurs des écoles titulaires, maîtres d'accueil temporaire qui ont pour mission d'aider le futur enseignant à acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur des écoles en prenant en compte les besoins et le rythme de chaque étudiant.

## Objectifs

---

**Identifier** comment les principes de la vie démocratique et les valeurs de la République sont transmis (formation des délégués, heures de vie de classe, conseils d'élèves, séances d'EMC).

**S'informer** : prendre connaissance du projet d'école ou d'établissement, du règlement intérieur, des projets des équipes pédagogiques, etc.

**Respecter** et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

**Identifier** les obligations administratives et statutaires (appel, cahier de texte, sécurité...)

**Adopter** un comportement d'adulte responsable éducatif (ponctualité, tenue, attitude, registre de langue, politesse ...) dans son rapport aux élèves et à l'institution.

**Sensibiliser** à l'obligation de réserve et de discrétion professionnelle.

**Observer** la gestion du groupe classe et de la parole de l'élève, l'anticipation et la gestion des conflits...

**Identifier** les gestes professionnels qui favorisent la concentration, la mise au travail, les relations entre pairs, l'autonomie...

**Participer** à la mise en œuvre de sorties scolaires.

**Installer** avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

**Rencontrer** les différents membres de la communauté éducative pour identifier leur rôle et leurs missions.

**Participer** autant que possible aux temps d'échanges pédagogiques entre enseignants

**Observer** les modalités de communication (orales et écrites).

**Prendre connaissance** des programmes et des exigences du socle commun.

**Découvrir** les différents supports et ressources pédagogiques.

**Identifier** dans les séances observées les objectifs et les compétences travaillés.

**Utiliser** un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

**Rendre compte** des différentes pratiques observées, les identifier et les différencier selon les niveaux, les classes et les choix de l'enseignant.

**Constituer** un port folio personnel, un cahier d'observation, pour s'entraîner à l'observation et l'analyse (notes sur les séances observées, les outils de l'enseignant, préparations de séances, productions

d'élèves, difficultés rencontrées, besoins ressentis, bibliographie, documentations diverses ...).

## Évaluation

---

### *M3C en 2 sessions*

- \* Régime standard session 1 – avec évaluation continue :  
Rapport de stage +oral de stage sous forme de vidéo.
- \* Session 2 dite de rattrapage : Épreuve orale.

## Pré-requis nécessaires

---

Bienveillance, curiosité intellectuelle, intérêt pour l'École et pour la transmission.

## Compétences visées

---

Construction progressive des compétences professionnelles répertoriée dans **Le référentiel des compétences professionnelles et des métiers du professorat et de l'éducation**. Bulletin officiel du 25 juillet 2013. Arrêté du 1er juillet 2013, Journal officiel du 18 juillet 2013.

## Bibliographie

---

BO des programmes des cycles 1-2-3 sur le site :

[education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

Ressources pédagogiques sur [eduscol.fr](http://eduscol.fr)

## Ressources pédagogiques

---

Des documents supports seront distribués à l'étudiant au cours de l'année.

## Contact(s)

### > Marianne Desmets

Responsable pédagogique  
desmets@parisnanterre.fr